

D

Communauté de communes
Bouzonvillois - Trois Frontières



Règlement graphique
Planche au 1/5000e
Chémery-les-Deux Ouest

Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Communautaire

en date du 30 janvier 2025

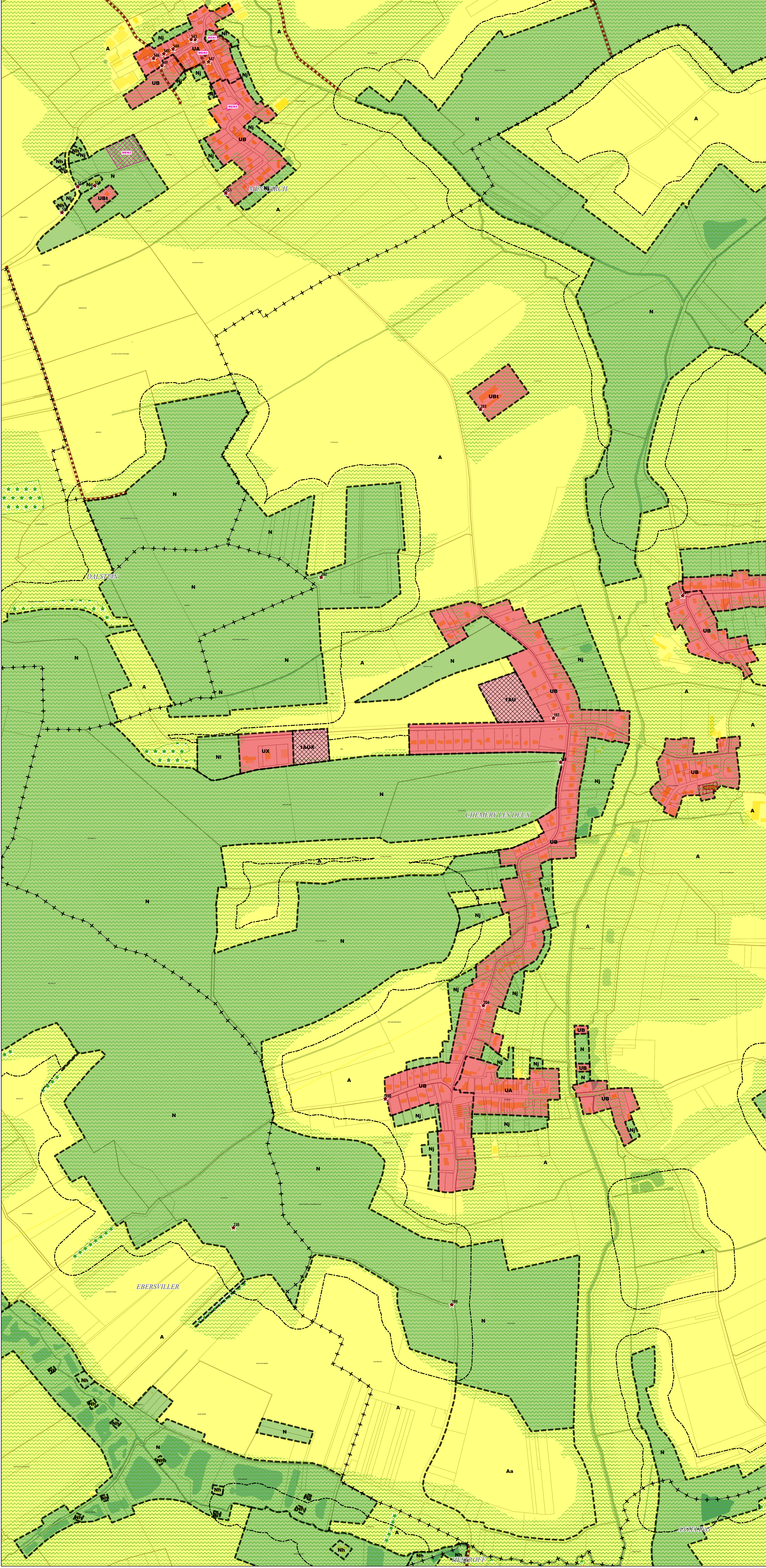
arrétant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Armel Chabagné, le Président

23/01/2025

Echelle: 1/5000e

0 250 500 m



Limites administratives

---+--- Commune

--- Zone

Zonage

agricole

à urbaniser alternatif

naturel

urbanisé

Prescriptions surfaciques

Emplacement réservé

Elément paysager identifié

OAP

OAP thématique TVB

Prescriptions linéaires

Chemin à conserver

Recul de 50m autour des bois

Elément paysager identifié

Prescriptions ponctuelles

Elément patrimonial identifié

